

# MORNAC

INFOS



LES ASTUCES DE JÉRÔME p.9

LE PETIT MAIRAT p.10

BUDGET p.12



DU 14 JUIN  
AU 26 SEPTEMBRE 2025

# SOIRS BLEUS

SPECTACLES ET MUSIQUE DANS LES COMMUNES DE GRANDANGOULÈME

**Jeudi 3 juillet**

## **Julien LOko Irish Band & Chrysalide**

### **Julien Loko Irish Band**

*Julien LOko Irish Band vous transporte dans l'ambiance survoltée des pubs mythiques de Temple Bar ou de Galway, grâce à un show interactif et fédérateur, conçu pour rassembler tous les âges. Un savant mélange de l'énergie de la musique traditionnelle irlandaise et de la puissance du rock moderne. 20 h*

### **Compagnie Epikoi**

*Le spectacle tout public « Chrysalide » vous emmène dans un univers poétique, intimiste et chaleureux qui mêle tissu aérien et jonglerie de feu. Les deux artistes cherchent l'équilibre dans un mouvement continu, offrant une ode à la nature, aux cycles de la vie et des saisons. 22 h 30*



[soirsbleus.grandangouleme.fr](http://soirsbleus.grandangouleme.fr)

 [grandangoulemeculture](https://www.facebook.com/grandangoulemeculture)



Mornac Les Jardins 05 45 65 77 82 - [mairie@mornac.fr](mailto:mairie@mornac.fr) - [www.mornac.fr](http://www.mornac.fr)

• Stand « IJ Mobile » du Centre information Jeunesse. • Buvette et restauration.



**EDITO**

# MORNAC

INFOS

*Mornacaises, mornacais,*

*Dans un contexte difficile marqué par la baisse des aides et des dotations de l'État, qui impose aux collectivités locales une rigueur budgétaire accrue et une réorganisation rapide de leur fonctionnement, notre équipe municipale continue d'avancer avec détermination.*

*Malgré ces défis, notre priorité reste inchangée : préserver et améliorer la qualité de vie à Mornac. À ce titre, je suis heureux de vous annoncer la mise en place de nouveaux services de proximité comme l'installation d'un distributeur de pizzas, la venue d'un foodtruck les vendredis soir, sans oublier la réouverture prochaine de la supérette.*

*Parallèlement, des travaux importants ont été engagés afin d'optimiser les infrastructures communales : réfection de la voirie et de la toiture des services techniques, remplacement de la clôture de l'école permettant d'accroître la sécurité des élèves, aménagement du lotissement du Petit Mairat et rénovations énergétiques comme le changement des huisseries de la mairie.*

*Grâce à une gestion financière efficace, la commune peut réaliser ces investissements sans avoir recours à l'augmentation des impôts locaux. Vous l'aurez ainsi compris, le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux des taxes locales, un engagement fort dans le contexte actuel : rigueur ne signifiant pas immobilisme.*

*Je tiens à remercier les membres du Conseil municipal et l'ensemble du personnel communal pour leur implication quotidienne dans le bon fonctionnement des services publics. J'aimerais aussi saluer l'engagement et l'énergie déployée par nos associations, véritables piliers du lien social, de la culture, du sport et de la solidarité au sein de notre commune.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles vacances estivales. Qu'elles vous permettent de vous ressourcer pleinement et d'aborder la rentrée avec sérénité.*

*Bonne lecture !*

*Le Maire  
Francis LAURENT*



**Responsable de la Publication** : Francis Laurent  
**Crédit photos couverture** : Commune de Mornac  
**Comité de Rédaction** : Élus et personnel en charge de la communication  
**Mise en page - Impression** : Imprimerie Valantin - L'ISLE D'ESPAGNAC Ce numéro a été tiré à 1150 ex.

## Sommaire

### EDITO

Le mot du Maire ..... 3

### INFOS MUNICIPALES

Journée sportive  
Tous en selle, ça roule à Mornac ..... 5  
Brèves ..... 6  
Départs - Arrivées ..... 7  
Actu Sociale ..... 8  
Les astuces de Jérôme ..... 9

Le Petit Mairat ..... 10  
Démarchage - Opération tranquillité vacances... 11  
Budget 2025 ..... 12  
Les règles du bien vivre ensemble ..... 14  
Offrez une nouvelle vie à vos vieux textiles ! .. 15  
SNU - Travaux ..... 16  
La médiathèque ..... 17  
Les recettes de Boris ..... 19  
**À VOS AGENDAS** ..... 20

### Site INTERNET

Grâce à lui, restez informés des dernières nouveautés !

Vous pouvez également retrouver différentes démarches en ligne :  
Inscription à l'école,  
demandes d'urbanisme...



### RÉSEAUX SOCIAUX



Facebook

Instagram

## MORNAC

Salle des fêtes  
Rue des écoles

**MERCREDI**  
**9 JUILLET**  
**16H30 - 19H30**



## DON DE SANG

Sur RDV : [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR  
DONNEZ VOTRE SANG !

**PRENEZ  
RDV**



[dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)

0 800 744 100 Service & appel gratuits



SAMEDI 28 JUN - 10H00 / 17H00

# JOURNÉE SPORTIVE



ASPT 16  
Atelier des colines  
Badminton  
Choeur de fontaines  
Cinéma  
Comité des fêtes  
Escalade  
Foot  
Gym volontaire  
Handball  
Hatha Yoga  
Marcheurs de Mornac  
Médiathèque  
Sophrologie  
Temps danse  
Tennis Mornac-Touvre  
Tennis de table  
Démonstrations,  
Animations, Quiz,

MORNAC - 16600



Venez à la rencontre de nos associations  
Salle Omnisports, terrains de foot, terrains de tennis



## Tous en selle, ça roule à Mornac !

C'est désormais officiel : la commune de Mornac sera mise à l'honneur le mercredi **27 août 2025** lors de la 2e étape du **Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine**, entre Jonzac (17) et Gond-Pontouvre (16).

La commune est fière d'accueillir cet événement majeur du cyclisme et souhaite mobiliser largement ses habitants pour garantir le bon déroulement de cette journée exceptionnelle. À ce titre, un appel à bénévoles est lancé : nous avons besoin de signaleurs pour assurer la sécurité du public et des coureurs pendant leur passage de 14h à 16h.

Les signaleurs sont indispensables pour :

- Sécuriser les intersections et les accès routiers pendant le passage de la course.

- Guider les spectateurs et répondre à leurs questions.

- Contribuer à la bonne ambiance et au bon déroulement de l'événement.

### Pour s'inscrire :

Merci de contacter la mairie avant le **3 juillet 2025** : par téléphone au **05 45 65 77 82**, par mail à [mairie@mornac.fr](mailto:mairie@mornac.fr) ou directement à l'accueil aux horaires d'ouvertures habituels.

En participant à cette manifestation, vous contribuerez à faire rayonner Mornac à l'échelle régionale, tout en partageant un moment convivial et sportif. Merci à toutes et à tous pour votre engagement !

## BREVES

### Éclairages publics

Rappel des horaires d'extinction des éclairages publics.

**Du 1er septembre au 14 avril :**

De 22h à 5h30 du dimanche soir au vendredi matin,

De 22h à 6h du vendredi soir au dimanche matin.

**Du 15 avril au 31 août :** Pas d'éclairage public



### Inscription à l'école Maternelle

**Votre enfant est né en 2022 ? Pensez à l'inscrire en mairie pour une rentrée à l'école maternelle en septembre 2025.**

Le formulaire à compléter ainsi que la liste des pièces à fournir sont disponibles sur notre site internet.

Si vous êtes nouveaux habitants de la commune, la démarche est la même pour les inscriptions en maternelle et/ou en élémentaire. Les équipes municipales et enseignantes seront ravies d'accueillir vos enfants.

### Les Fantômes de GrandAngoulême

Le service Pays d'art et d'histoire et le service Culture de GrandAngoulême se sont associés au Collectif d'artistes Paon et à la boutique Fichtre Diantre pour proposer aux communes de l'agglomération le projet illustré « **les Fantômes de GrandAngoulême** », mettant en valeur les légendes locales.

Venez découvrir le tableau mornacais intitulé « **Les américains** » installé dans la cour de la médiathèque !



### Cartéclima !

*J'écris mon territoire de demain*

### Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Plan de Mobilité

Après plus de 2 ans de travail collaboratif avec les élus, les acteurs et les habitants du territoire, **la version arrêtée du PLUi valant Plan de Mobilité est consultable en ligne :**

<https://www.grandangoulême.fr>

Vivre et habiter -> Urbanisme -> PLUi-M en cours d'élaboration



**PROCHAINE ÉTAPE POUR LE GRAND PUBLIC : L'Enquête Publique prévue en septembre 2025.** Restez connectés pour connaître les dates exactes et les modalités de participation.

### La gourmandise s'installe à Mornac !

Depuis quelques semaines, le bourg de Mornac bénéficie de deux nouveaux services de proximité, visant à offrir aux habitants une expérience culinaire à la fois diversifiée et pratique.

Le premier service est un food truck nommé « **Ma Cuisinière Bien Aimée** » qui s'est installé, les vendredis soir, sur le parking des halles (à côté de Mornac Santé). Ce



véhicule de restauration propose une cuisine locale élaborée en fonction des produits de saison. Vous pourrez ainsi savourer des plats faits maison à deux pas de la vôtre !

En parallèle, **un distributeur automatique de pizzas fraîches** a été installé sur le parking de la supérette. Le distributeur offre des pizzas chaudes prêtes en 3 minutes et froides en 30 secondes, disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il permet aux gourmands de se régaler à toute heure, sans contrainte de temps !



# Départs - Arrivées

## DÉPARTS

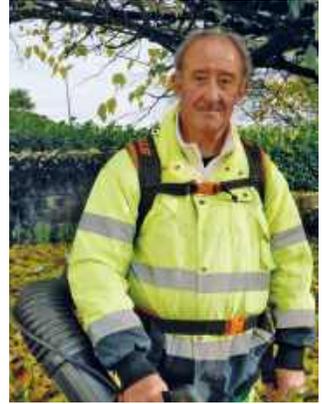
**Bonne continuation à Cédric ARNAUD**, agent aux services techniques, qui a obtenu sa mutation dans une autre collectivité.

## RETRAITE

**Patrice MAUTRE**, a rejoint les équipes des services techniques le 3 avril 2018, il a fait valoir son droit à la retraite le 31 décembre 2024.

Il était chargé de l'entretien des espaces verts.

**Merci Patrice et bonne retraite !**



## ARRIVÉES



Les services techniques de la commune ont accueilli deux nouveaux agents.

**Léa GUERIN** a intégré l'équipe le **14 octobre 2024** en tant qu'agent d'entretien des espaces verts. Elle a été stagiairisée le 1er mai 2025. **Éric CHAMBAUD** est arrivé le **7 mai 2025** en tant qu'agent polyvalent. Il participera à l'entretien des espaces publics, des bâtiments communaux, ainsi qu'aux diverses missions qui lui seront confiées. **Bienvenue à Léa et Éric !**

Deux volontaires en service civique ont rejoint les agents des écoles et de la médiathèque afin de répondre à un projet d'intérêt général porté par la commune.

**Bienvenue à Lola JARRON et Capucine BARBOT !**

## REMISE-DE-MÉDAILLES

Le lundi 14 avril 2025, une cérémonie de remise de médailles s'est déroulée à la mairie, en l'honneur de deux agents qui se sont distingués par leur parcours, leur dévouement et leur contribution au sein de notre commune.

**Nathalie LARAPIDIE** a reçu la médaille d'honneur communale échelon or, récompensant ses 35 années de service en tant qu'ATSEM au sein de l'école des collines. Quant à **Micheline VIGNERON**, elle s'est vu remettre la médaille d'argent pour ses 20 années de carrière en tant qu'agent polyvalent, au sein des différents services communaux.

Félicitations à nos deux médaillées, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement sans faille.



## Inscription au registre communal des personnes vulnérables et isolées

**Conformément à la législation en vigueur, chaque commune doit tenir à jour un registre nominatif recensant les personnes les plus vulnérables, en raison de leur âge, de leur état de santé, ou lié à un handicap.**

Ce registre a pour objectif de permettre une intervention ciblée et rapide des services municipaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence (canicule, grand froid, épidémie, etc.). Il facilite également la transmission des données nécessaires à la Préfecture dans le cadre de la coordination des dispositifs de protection civile.

### Conditions d'inscription

L'inscription sur ce registre est volontaire et gratuite. Peuvent en faire la demande :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, dépourvues de soutien familial ou social à proximité ;
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile ;
- Les personnes adultes en situation de handicap bénéficiant d'une allocation ou d'une reconnaissance administrative de leur handicap.

### Modalités

Les personnes concernées ou leur entourage peuvent effectuer la demande d'inscription auprès de l'accueil de la mairie. Un formulaire dédié est mis à disposition à cet effet.

Nous invitons toute personne ayant connaissance, dans son voisinage ou son entourage, d'individus pouvant entrer dans ces critères, à les accompagner dans cette démarche ou à en informer les services municipaux.

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser à la mairie.**

## REPAS des aînés

UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ PARTAGÉ

Dimanche 2 février 2025, la salle des fêtes a accueilli le traditionnel repas des aînés organisé par la municipalité. Cet événement, très attendu chaque année, a rassemblé près de 160 convives. Accueillis par Monsieur le Maire et les membres du Conseil municipal, nos aînés ont pu apprécier leur déjeuner soigneusement préparé par nos agents en charge de la restauration scolaire et animé par les mélodies de l'orchestre, entraînant les plus enthousiastes à quelques pas de danse.

La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée : bénévoles, agents communaux, musiciens... et bien sûr, tous les aînés présents pour leur bonne humeur communicative. Un rendez-vous précieux, qui rappelle que les moments de partage sont au cœur de la vie communale.



## COMITÉ des FÊTES



L'association manque cruellement de bénévoles et sans aide supplémentaire, nous risquons de perdre plusieurs événements incontournables de Mornac comme la frairie ou le marché de Noël.

**Vous habitez la commune ? Vous aimez y vivre ?  
Nous comptons sur vous !**

**REJOIGNEZ LE COMITÉ DES FÊTES !**

[cdf.mornac16@outlook.fr](mailto:cdf.mornac16@outlook.fr) / 06 89 57 91 59

**LES ASTUCES DE JÉRÔME** responsable des services techniques

**Combattre la prolifération des moustiques tigres!**

Le moustique tigre adulte mesure 5mm, de couleur noire avec des anneaux blancs sur les pattes. Il est plus rapide et donc plus discret que le moustique commun et surtout, il vit dans un rayon de 150m, ce qui signifie qu'il est donc né chez vous ou pas très loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où la femelle pond ses œufs.

**Le saviez-vous ?** Les œufs peuvent survivre pendant plusieurs années avant d'éclore lorsque les conditions sont les plus propices à leur développement (qui dure moins d'une semaine) !

**Les bons gestes à adopter :**

- **Je vide** régulièrement les soucoupes des pots de fleurs ou **je mets du sable** qui conservera l'humidité pour la plante et empêchera les moustiques d'y pondre leurs œufs !
- **Je couvre** les récupérateurs d'eau avec une moustiquaire ou **je renouvelle l'eau** toutes les semaines.
- **Je nettoie** tous les ans, les regards, gouttières et siphons et **j'entretiens** régulièrement ma piscine et mes bassins.
- **Je range à l'abri** les objets qui peuvent retenir la pluie.
- Et surtout, **je passe le message à mon voisin !**

**Nous pouvons tous agir en restant vigilants :**

**SANS EAU, PAS DE MOUSTIQUE !**

**Vous avez découvert UN NID DE FRELON ?**

Un dispositif de surveillance et de lutte visant à repérer, répertorier et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées est en place dans notre département. Vous pouvez utiliser le formulaire de signalement au lien suivant, les informations seront transmises aux organismes concernés.

Faites toujours appel à un professionnel pour le retrait d'un nid, ne prenez pas de risques !

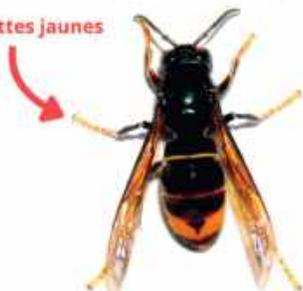
<https://www.lefrelon.com/signalement-frelons-asiatiques>

**Participation de la commune :**

Nous vous rappelons que, pour la destruction des nids de frelons asiatiques, la commune participe financièrement à hauteur de 50 % de la facture, dans la limite de 50 € par nid détruit, et ce tout au long de l'année.

**La mairie verse directement sa part à l'entreprise ; vous n'aurez donc à régler que le reste à charge.**

**FRELON ASIATIQUE**  
(dominante noire)



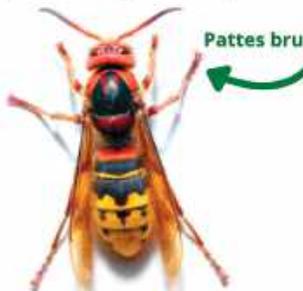
Pattes jaunes



**Comment reconnaître le Frelon Asiatique ?**

- Il se situe dans un endroit abrité (cabane de jardin, trou dans un mur, haie...)
- Forme ronde ou en poire
- L'entrée correspond à un petit trou sur le côté

**FRELON EUROPÉEN**  
(dominante jaune clair)



Pattes brun-rouges



- Il se construit dans un tronc creux ou sous un abri (conduit de cheminée...)
- Forme allongée
- L'entrée se fait par la base du nid qui est totalement ouverte

## Lotissement du Petit Mairat un quartier en développement

Le lotissement du Petit Mairat, poursuit sa phase d'aménagement. À ce jour, plusieurs maisons sont déjà sorties de terre, et les premiers habitants se sont installés depuis quelques mois.

Les travaux de voirie sont actuellement en cours afin de finaliser les accès et les infrastructures nécessaires à la desserte complète du site. Ils comprennent notamment l'achèvement de la voirie définitive, ainsi que l'aménagement des espaces publics (trottoirs, plantations...).

Plusieurs parcelles sont encore disponibles à la vente, offrant un cadre de vie paisible, verdoyant et proche de toutes les commodités. D'une superficie comprise entre 442 et 626 m<sup>2</sup>, ces terrains constructibles seront prêts à accueillir des projets variés, qu'il s'agisse de résidences principales ou secondaires.

**Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de la mairie ou se rendre sur notre site internet afin d'obtenir des renseignements complémentaires sur les modalités d'acquisition ainsi que sur les caractéristiques des parcelles restantes.**





## Démarchage : distinguer le vrai du faux

Les **“vrais” démarcheurs** sont des travailleurs indépendants ou rattachés à une entreprise, qui doivent pouvoir justifier de leur identité et de leur profession. Le contrat proposé doit aussi respecter **plusieurs conditions** (délai de rétractation, devis, conditions de paiement) pour être considéré comme valide.

### Les bons gestes :

Si un démarcheur se présente à votre porte, voici quelques **bons réflexes** à adopter :

- Exigez la **présentation d'une carte professionnelle**, et en cas de doute, appelez la mairie.
- Ne **signez aucun document** avant d'avoir le devis en main.
- Ne **versez pas d'argent, ne signez pas de chèque**, surtout antidaté.
- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, **composez immédiatement le 17** pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.
- En cas de doute, prenez sa carte de visite et adressez-vous à la gendarmerie pour la faire authentifier.

Si le démarcheur vous indique être mandaté par la commune, vous pouvez contacter la mairie pour vous en assurer au 05 45 65 77 82.



## Pour partir en vacances en toute sécurité !

L'**Opération Tranquillité Vacances (OTV)** concerne tous les départements français. L'inscription est gratuite et peut se faire tout au long de l'année, même lors période de vacances scolaires. Afin de prévenir les éventuels  **cambriolages**, ce dispositif de police et de gendarmerie propose aux habitants de veiller sur leurs domiciles pendant leurs  **absences prolongées** et de les prévenir en cas d'anomalie.

### COMMENT FAIRE MA DÉMARCHE ?

1. J'accède au service en ligne sur : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vos-droits/R43241>
2. Je m'identifie grâce à FranceConnect,
3. Je complète le formulaire en ligne

Si je le souhaite, je peux toujours faire mon inscription dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.

- Pour m'inscrire sur place, j'ai besoin de **ma pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**.
- Je conserve le **récépissé** de demande d'inscription.

### ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES !

Dès que vous vous absentez plusieurs jours de votre logement, il est important de bien le sécuriser.

#### Protégez les accès :

- Équipez la porte d'un système de fermeture fiable.

- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, alarme/protection...).
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, un échafaudage, des outils...
- N'inscrivez pas le nom et l'adresse du domicile sur le trousseau de clés.
- Ne déposez pas les clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

### PROTÉGEZ LES BIENS :

- Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation.
- Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les.

### EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE :

- Faites suivre votre courrier.
- Demandez à un voisin de passer régulièrement pour ouvrir et fermer les fenêtres.
- N'indiquez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux.

## Budget 2025

### Dépenses d'investissement :

## 1 329 017,09 €

Inscriptions nouvelles 2025 (dépenses réelles)

**Remboursement capital emprunts : 135 000 €**

**Remboursement capital emprunt lotissement** (en attente de la vente de parcelle) : **300 000 €**

**BÂTIMENTS :**

• **Rénovations énergétiques** (salle du bourg, salle omnisports) : **53 000 €**

• **Entretiens et réparations des bâtiments : 140 000 €**

• **Etude / installation de panneaux solaires : 30 000 €**

**Acquisitions diverses** (véhicules, matériel de cuisine, informatique...) : **97 000 €**

**Aires de jeux** (écoles / RAM) : **32 000 €**

**Défense incendie : 5 000 €**

**Panneaux de voirie : 10 000 €**

**Travaux d'entretien de la voirie : 120 000 €**

**Etude / Travaux de réfection RD 699 : 200 000 €**

**Cheminement doux / acquisition terrains : 42 000 €**

**Remplacement des éclairages publics (SDEG) et du terrain de foot : 26 000 €**

**Pass Accession : 8 000 €**

**Acquisition de matériel** (travaux en régie : cavurnes) : **5 000 €**

**Transfert de charge GA (CLECT) : 49 000 €**

**Divers** (cautions...) : **3 017,09 €**

**Aménagements des parcelles des logements sociaux** (travaux subventionnés) : **74 000 €**

### Recettes de fonctionnement :

## 3 539 000 €

**Dotations de l'Etat :**  
**407 800 €**

**Fiscalité directe et indirecte** (taxes foncières, FNGIR, attributions de compensations...) : **1 837 000 €**

**Produits d'exploitation** (loyers...) : **47 747, 05 €**

**Excédent antérieur :**  
**1 244 452,95 €**

**Opération d'ordre :**  
**2 000 €**

### Dépenses de fonctionnement :

## 3 539 000 €

**Masse salariale : 1 059 000 €**

**Charges de gestion** (participations aux différents syndicats, subventions aux associations, caisse des écoles, CCAS...) : **537 000 €**

**Frais de fonctionnement** (achats, fluides, maintenance, entretien bâtiments, prestations extérieures, fonctionnement des services, assurances) : **691 000 €**

**DIVERS :**

• **Atténuation de produits :**  
**2 000 €**

• **Autofinancement :**  
**1 157 000 €**

• **Opérations d'ordre :**  
**38 000 €**



# Resultats du compte administratif 2024

## Le budget de fonctionnement

**Recettes**  
**2 510 737,06 €**

- Dont 33 % d'impôts locaux
- Dont 62 % de dotations, taxe, attribution de compensation, droits de mutation

**Dépenses**  
**1 875 659,14 €**

- Dont 23 % de charges à caractère général (fluides, entretien bâtiments)
- Dont 48 % de dépenses de personnel
- Dont 23 % de charges de gestion courante (SIVU, caisse des écoles, subventions des associations)

## Liste non exhaustive de dépenses d'investissement qui ont été effectuées au cours de l'année 2024



**Réfection de la salle des associations**  
*(dont travaux en régie)*  
**40 974,90 €**



**Acquisition d'un robot de cuisine**  
**7 116 €**

**Grillage / pare ballons - terrain de foot du Bois Blanc**  
*(dont travaux en régie)*  
**14 139,76 €**



**Acquisitions diverses**  
*(tables de tennis de table outils, ...)*  
**13 065,53 €**



**Rénovation énergétique**  
*Salle des fêtes / Ecole / Mairie*  
**22 228,24 €**



**Eclairage public**  
*(remplacement de 215 ampoules en LED)*  
**6 731,09 €**

## Travaux engagés en 2024 non réalisés (RAR)

*(1<sup>er</sup> trimestre 2025)*

**Réfection de la toiture de l'atelier des services techniques : 54 000 €**

**Remplacement des huisseries de la mairie : 18 000 €**

**Remplacement de la clôture de l'école : 25 000 €**

## Subventions perçues en 2024

**Réfection de la salle des associations**  
*(état + département) : 63 195,23 €*

**Rénovation énergétique** *(état + département) : 25 438,74 €*

**Acquisition de la grange** *(GrandAngoulême) : 10 000 €*

**Grillage / pare ballons foot** *(GrandAngoulême) : 5 806,39 €*

**Etude énergétique des bâtiments : 4 761,43 €**

**Aménagement poste agent (FIPHFP) : 922,24 €**

## Résultat de clôture :

*(avec report 2023 + restes à réaliser, toutes sections confondues)*

**1 244 452,95 €**

## Les règles du bien vivre ensemble



### NUISANCES DIURNES ET TAPAGE NOCTURNE



Les activités d'entretien des espaces verts dès lors qu'elles sont susceptibles d'être à l'origine de nuisances sonores pour les voisins, sont encadrées par des arrêtés préfectoraux qui définissent les périodes au cours desquelles ces activités peuvent être accomplies.

Cela concerne les tondeuses à gazon, les débroussailluses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, perceuse...). Les émissions sonores trop puissantes dans des créneaux horaires non autorisés peuvent faire l'objet de sanctions allant de la suspension des travaux, aux amendes en allant jusqu'aux poursuites pénales.

Entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne, mais en dehors de ces horaires, en pleine journée, le bruit peut aussi être sanctionné s'il ne respecte pas la réglementation.

### ARRÊTÉ PRÉFECTORAL FIXANT LES HORAIRES POUR LE BRUIT

Le maire de chaque commune dispose de nombreuses compétences dans le domaine des nuisances sonores et a le pouvoir de gérer les réclamations des habitants de sa commune, en se basant sur la réglementation contre les bruits de voisinage qui est définie dans chaque département par les services de l'Etat. Il peut aussi prendre des arrêtés municipaux en complément de ceux de l'arrêté préfectoral de votre département. Les créneaux horaires peuvent légèrement varier d'un département à l'autre mais en général, « Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, ... et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
- les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.

**PERMANENCE**

**Vendredi 8 août de 10H à 12H**  
**SALLE DES ASSOCIATIONS DE MORNAC**  
**VOUS AVEZ UN DIFFÉREND AVEC VOTRE VOISIN ?**  
(NUISANCES SONORES, DÉGRADATIONS, INCOMPRÉHENSION...)  
**VOUS VOUS SENTEZ IMPUISSANT FACE AU FONCTIONNEMENT COMPLEXE DES ADMINISTRATIONS ?**  
**NOUS VOUS AIDONS A FAIRE LE POINT SUR VOTRE SITUATION. VENEZ NOUS RENCONTRER AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS.**

**+ D'INFOS AU 06.10.88.39.67**

OMEGA MÉDIATION SOCIALE

# Offrez une nouvelle vie à vos vieux textiles !

## Pour cela rien de plus facile !

1. Je trouve le point de collecte le plus proche de chez moi sur le site : [www.lerelay.org](http://www.lerelay.org). À Mornac il est situé derrière la salle des fêtes, à côté du city stade.
2. Je dépose mes textiles en suivant les indications suivantes :



**Les consignes à suivre**

**Vous pouvez déposer**

Vos **vêtements** et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L)

Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L)

**Même usés, ils seront valorisés**  
**MERCI!**

Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés

Que deviennent vos dons ?

## Que deviennent-ils ?

Les articles en meilleur état seront revendus en boutique solidaire de seconde main, en France ou dans le monde. Les articles en moins bon état seront transformés et serviront à créer de nouvelles matières premières (fil, matière isolante...).

## Les déchèteries du GrandAngoulême

### OÙ SONT-ELLES SITUÉES ?

- BRIE :** Zone de la grande garenne  
☎ : 05.45.94.45.40
- DIRAC :** Le Boisseau – Route de Périgueux  
☎ : 05.45.25.04.01
- FLÉAC :** 17 Voie de l'Europe - parc Euratlantic  
☎ : 05.45.91.21.08
- L'ISLE D'ESPAGNAC :** avenue Maryse Bastié - ZI n°3  
☎ 05.45.69.30.70
- LA COURONNE :** 97 Route de Saint Michel  
☎ : 05.45.67.49.16
- MOUTHIERS-SUR-BOËME :** 10 Zone d'Emploi « Les Rentes »  
☎ : 05.45.61.04.15
- SOYAUX :** 15 Chemin de Bressour - ZÉ de la Croix Blanche  
☎ : 05.45.94.34.59

### HORAIRES

#### ÉTÉ :

**15 mars-14 octobre**  
Déchèteries ouvertes du **lundi au vendredi**,  
de **8h30 à 12h** et de **14h à 18h**

**Le samedi**, de **8h30 à 12h**  
et de **14h à 18h30**

**Fermées le dimanche et jours fériés**

#### HIVER :

**15 octobre-14 mars**  
Déchèteries ouvertes du **lundi au samedi**,  
de **9h à 12h** et de **14h à 17h30**

**Fermées le dimanche et jours fériés**

## Service National Universel

### Rénovation de la cabane du feuillardier !



#### Qu'est-ce qu'un feuillardier ?

En France, au XIX<sup>e</sup> siècle, le feuillardier était un ouvrier qui confectionnait des cercles en branches de châtaignier, appelés « feuillards », utilisés pour entourer les tonneaux. Comme ces artisans passaient une grande partie de leur temps en forêt, ils se construisaient des cabanes dans lesquelles ils pouvaient s'abriter de la pluie ou se reposer lorsque leur chantier était trop éloigné de leur domicile.

Trois jeunes mornacais ont décidé de consacrer leur mission du Service National Universel (SNU) à la restauration de la cabane du feuillardier située au cœur du jardin communal.

Nous tenions encore à remercier Emilien, Maxime et Victorien pour leur engagement et leur détermination malgré la météo qui n'a pas toujours été clémente avec eux !



#### TRAVAUX

RETOUR EN IMAGES SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2025 :



Rénovation de la clôture de l'école : remplacement du grillage et du portail



Nettoyage du parvis du complexe omnisports



Création de cavurnes par nos agents (Nouveau Cimetière)



Changement des huisseries de la mairie



Rénovation de la toiture des services techniques

## LA MEDIATHEQUE

«Il y a des livres dont il faut seulement goûter, d'autres qu'il faut dévorer, d'autres enfin, mais en petit nombre, qu'il faut, pour ainsi dire, mâcher et digérer.»

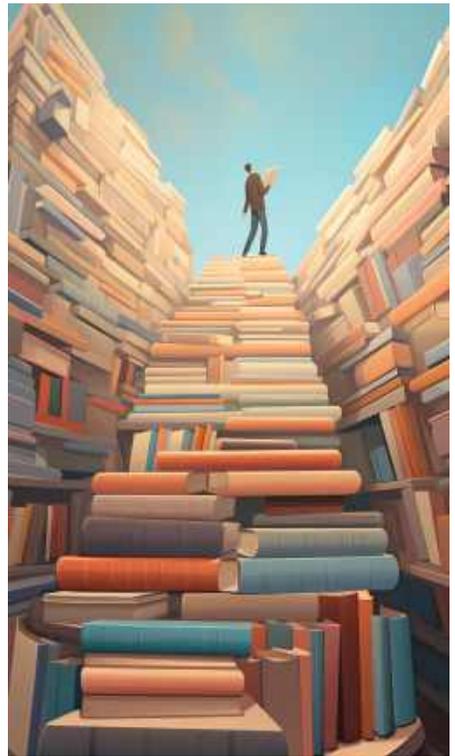
Francis Bacon

### Stop aux dépôts en médiathèque.

Nous ne pouvons pas recevoir tous les dons, notamment des ouvrages qui sont trop anciens, trop abîmés ou déjà disponibles en plusieurs exemplaires. Nous vous remercions de ne plus en déposer auprès de nos agents lors de votre passage en médiathèque.

### Mais alors, que faire des livres dont je souhaite me séparer ?

- Faites du **bookcrossing** (livre voyageur) : il vous suffit de déposer vos ouvrages dans les boîtes à livres en libre accès pour qu'ils trouvent de nouveaux lecteurs.
- On peut aussi les confier à des associations de collecte de dons, telles qu'**Emmaüs**, **la Croix Rouge** ou encore le **Secours populaire**.
- Les **Ressourceries** ou **Recycleries** se chargent également de récupérer les livres anciens, en s'occupant de leur tri pour qu'ils puissent être recyclés ou remis en vente.
- Trouvez-leur une nouvelle fonction : pour éviter l'achat de papier pour de l'emballage ou des loisirs créatifs, **réutilisez** les pages de vos vieux livres comme support et laissez libre cours à votre imagination !



## En parlant de recyclage et réemploi : connaissez-vous Plan B ?

C'est tout nouveau et **c'est local** ! GrandAngoulême et Calitom ont créé ensemble un espace partagé axé sur le développement durable et l'économie circulaire. Situé au **186 route de Paris à Gond-Pontouvre**, ce lieu accueille des acteurs associatifs charentais pour promouvoir de nouveaux modes de consommation.



**La Cyclofficine Angoulême**, un atelier d'autoréparation et de remise en vente de vélos de seconde main.

**Envie Charente**, une entreprise d'insertion qui collecte, répare et remet en vente des appareils électroménagers.

**La Recyclerie Avril**, une recyclerie multi-flux qui collecte, valorise et revend des objets pour leur offrir une deuxième vie.

**Lapla.Net**, un défenseur des logiciels libres qui reconditionne du matériel informatique.

## Sélection lectures et jeux de la Médiathèque

### Coups de cœur de Thomas

#### Romans :

**Papi Mariolo** de Benoit Philippon est un roman qui mêle humour noir, tendresse et action, mettant en scène un grand-père au passé trouble. L'auteur, offre ici une histoire pleine de rebondissements et d'émotions. Le style est vif et l'intrigue tient en haleine jusqu'à la dernière page !

**Jacaranda** de Gaël Faye est un roman poignant qui explore les cicatrices laissées par le génocide des Tutsis au Rwanda. Le récit mêle habilement mémoire personnelle et histoire collective, offrant une plongée intime dans un passé douloureux et ses répercussions sur le présent.

#### Manga :

**Le bateau de Thésée** de Toshiya Higashimoto est le premier manga que j'ai lu, il s'agit d'un thriller psychologique captivant mêlant voyage temporel et enquête familiale. L'histoire suit un jeune homme dont le père a été condamné pour un crime qu'il n'a peut-être pas commis. En retournant dans le passé, il tente de découvrir la vérité. Une lecture incontournable pour les amateurs de suspense et de drames familiaux.

#### Jeu :

Dans **Aetherya** de François Bachelart, chaque joueur construit son royaume en explorant des contrées et en plaçant des cartes représentant des paysages et des créatures. Le but est d'harmoniser son royaume en optimisant les synergies entre les cartes pour accumuler des points d'harmonie. Le jeu se distingue par sa mécanique de « piocher-remplacer », rappelant celle de Skyjo, mais enrichie par des éléments stratégiques et thématiques !

### Coups de cœur de Capucine

#### Roman :

**La vie qui m'attendait** de Julien Sandrel, aborde avec sensibilité les thèmes de la quête du bonheur, des liens familiaux et du courage de réinventer sa vie. L'écriture fluide et les personnages attachants rendent cette histoire captivante et touchante. Une lecture qui invite à la réflexion sur les secrets de famille et la résilience !

#### Album jeunesse :

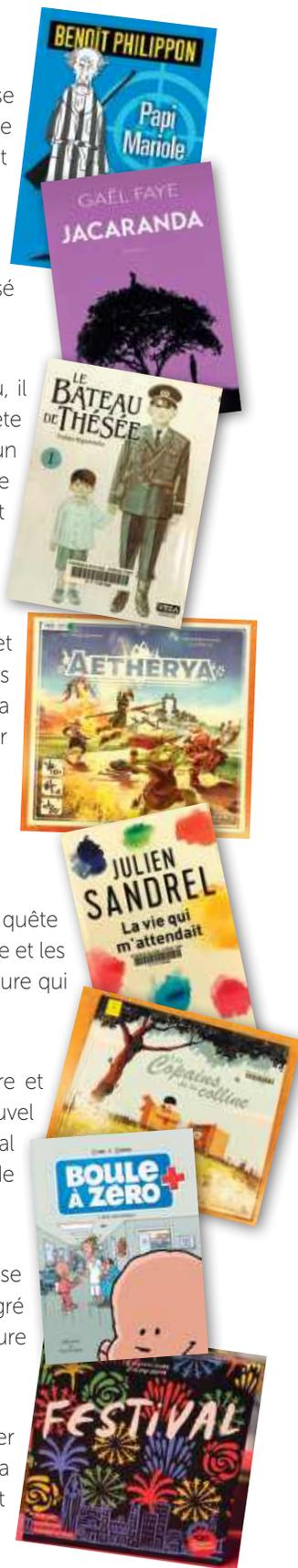
**Les copains de la colline** de Linda Sarah et Benji Davies est un album tendre et poétique qui explore les dynamiques de l'amitié et les défis liés à l'arrivée d'un nouvel ami dans un duo bien établi. Cet album, adapté aux enfants dès 3 ans, est idéal pour échanger autour des relations sociales, de l'empathie et de l'importance de l'inclusion.

#### BD jeunesse :

**Boule à zéro** de Zidrou est une série de bandes dessinées qui aborde avec délicatesse des thèmes profonds tels que la maladie, l'enfance, l'amitié et la résilience. Malgré la gravité du sujet, l'humour et la tendresse sont omniprésents, rendant la lecture accessible et émouvante pour un large public !

#### Jeu :

Dans **Festival** de Grégory Grard, chaque joueur incarne un maître artificier chargé de créer le feu d'artifice le plus spectaculaire pour représenter sa ville. La mécanique de jeu est simple, accessible aux joueurs débutants tout en offrant une profondeur tactique appréciable pour les joueurs plus expérimentés !





## Cigare Aux Pommes

### Pour 8 personnes

- 8 feuilles de brick
- 4 pommes
- 50 g de beurre
- 1 L de lait
- 120 g de sucre en poudre
- 100 g de farine
- 8 jaunes d'œufs
- 10 cl de calvados (ou autre alcool / arôme)

**Étape 1 :** Éplucher et couper les pommes en petits cubes.

**Étape 2 :** Faire fondre la moitié du beurre dans une poêle, ajouter les pommes et faire caraméliser avec 20 g de sucre jusqu'à ce qu'elles soient cuites, puis réserver.

**Étape 3 :** Faire chauffer le lait avec le calvados. Pendant ce temps, mélanger les jaunes et le reste du sucre, puis incorporer la farine. Ajouter le lait chaud, puis remettre sur le feu en remuant régulièrement jusqu'à ébullition.

**Étape 4 :** Mélanger les pommes à la crème et laisser tiédir.

**Étape 5 :** Déposer 2 cuillères à soupe à la base d'une feuille de brick, puis la rouler une fois. Rabattre les côtés et rouler entièrement.



**Étape 6 :** Disposer les wraps dans un plat sur du papier sulfurisé et badigeonner avec le reste du beurre fondu.

**Étape 7 :** Mettre au four à 220 °C pendant environ 10 minutes, jusqu'à ce que les cigars soient dorés et croustillants.

**Étape 8 :** À déguster chaud ou froid, et les plus gourmands pourront y ajouter une boule de glace vanille, de la sauce au chocolat, de la chantilly...

Comment plier un WRAPS ?



# À vos agendas

## JUIN

**Samedi 7 et dimanche 8**

*Représentation théâtrale*  
(Heavy Meta Impro)

**Vendredi 13**

*Séance de cinéma à la salle des fêtes* (Comité des fêtes)

**Samedi 14**

*Nocturne cycliste de Mornac*  
(Angoulême Vélos Club)

**Samedi 14 et dimanche 15**

*Exposition de l'atelier des collines à la salle des fêtes*

**Samedi 28**

*Journée sportive*

**Samedi 28 de 10h à 17h**

*Fête des écoles*

**Les mercredis soir  
du 2 JUILLET AU 13 AOÛT**

*Théâtre d'impro  
à partir de 19h aux jardins*

## JUILLET

**Mardi 1er**

*Séance de cinéma à la salle des fêtes* (Comité des fêtes)

**Jeudi 3**

*Soirs Bleus*

**Mercredi 9 de 16h30 à 19h30**

*Don du sang*

**Vendredi 11**

*Séance de cinéma à la salle des fêtes* (Comité des fêtes)

**Dimanche 13**

*Marche Nocturne*  
(Etoile Sportive de Mornac)

## AOÛT

**Vendredi 1er**

*Soirée moules/frites + séance de cinéma en plein air* (Comité des fêtes)

**Mercredi 27**

*2<sup>e</sup> étape du tour Poitou-Charentes en nouvelle aquitaine 2025*

## SEPTEMBRE

**Vendredi 5**

*Séance de cinéma à la salle des fêtes* (Comité des fêtes)

**Samedi 20 et dimanche 21**

*Frairie avec soirée Entrecôtes/  
Frites + feu d'artifice le samedi  
+ Bric à Brac le dimanche*  
(Comité des fêtes)

**Mardi 23**

*Séance de cinéma à la salle des fêtes* (Comité des fêtes)

## OCTOBRE

**Vendredi 3**

*Séance de cinéma à la salle des fêtes* (Comité des fêtes)

**Samedi 15 et dimanche 16**

*Distribution des sacs transparents*

**Mardi 21**

*Séance de cinéma à la salle des fêtes* (Comité des fêtes)

**Vendredi 31**

*Séance de cinéma à la salle des fêtes* (Comité des fêtes)

## NOVEMBRE

**Mardi 1**

*Thé dansant* (Comité des fêtes)

**Mardi 11**

*Cérémonie militaire 11h au monument aux morts*

**Mardi 18**

*Séance de cinéma à la salle des fêtes* (Comité des fêtes)

**Vendredi 21**

*Loto du Foot* (Etoile Sportive de Mornac)

**Samedi 22 et dimanche 23**

*Représentation théâtrale* (Heavy Meta Impro)

**Vendredi 28**

*Séance de cinéma à la salle des fêtes* (Comité des fêtes)

## DECEMBRE

**Vendredi 12**

*Marché de Noël, feu d'artifice*  
(Comité des fêtes)

**Mardi 16**

*Séance de cinéma à la salle des fêtes* (Comité des fêtes)

**Vendredi 26**

*Séance de cinéma à la salle des fêtes* (Comité des fêtes)

## JANVIER 2026

**Vendredi 9 à partir de 18h30**

*Vœux du maire*

**Mardi 13**

*Séance de cinéma à la salle des fêtes* (Comité des fêtes)

**Vendredi 23**

*Séance de cinéma à la salle des fêtes* (Comité des fêtes)

**Samedi 24**

*Assemblée générale du Comité des fêtes*

## FEVRIER 2026

**Dimanche 15**

*Thé dansant*



Pour rappel, vous pouvez retrouver **Ma Cuisinière Bien Aimée**, les vendredis soir sur le parking des halles.